

Hôpital fribourgeois : Pas de négociation avec le Conseil d'Etat en dehors de la LPers.

Communiqué de presse

19 avril 2018

Les associations de personnel membres de la FEDE et le SSP appellent les employés du secteur public et parapublic ainsi que les défenseurs du service public à participer au cortège du 1^{er} mai pour rappeler au Conseil d'Etat leur attachement à la qualité et à la sécurité des prestations publiques, qui passent par un maintien de toutes les collaboratrices et de tous les collaborateurs de l'Etat dans la Loi sur le personnel (LPers).

Le dossier de l'Hôpital fribourgeois est en bonne place sur les bureaux de notre Conseil d'Etat. Une décision sur le statut du personnel de l'HFR est en discussion. Et dans le nouveau contexte politique, avec une large majorité de droite, les associations et les syndicats craignent que le Conseil d'Etat ne cède à la facilité. Au lieu de se pencher sérieusement sur les solutions possibles pour améliorer le fonctionnement de l'HFR, il pourrait choisir de faire sortir le personnel de la LPers.

Ce faisant, le Conseil d'Etat franchirait le Rubicon. Les associations et les syndicats sont très clairs : si le Conseil d'Etat devait choisir cette voie, il porterait un coup sérieux aux partenariats sociaux et ouvrirait une longue période de conflit dans le canton.

Les associations de personnel ont toujours favorisé le partenariat, mais elles ne souscriront pas à une politique qui veut faire croire à la population que l'on peut conserver la qualité et la sécurité des prestations en précarisant le statut des collaboratrices et des collaborateurs de l'Etat.

Les employés de l'HFR ont besoin d'un statut stable, comme les autres collaboratrices et collaborateurs des services publics. Il en va de la santé, de l'éducation et de la sécurité de la population fribourgeoise.

Les syndicats et les associations ont dit à de nombreuses reprises qu'ils étaient prêts à dialoguer avec les autorités dans le cadre de la LPers et que des aménagements à cette loi pouvaient être discutés. Mais de même que dans le dossier de l'Hôpital, ces appels à des solutions communes sont restés lettres mortes. Dans le contexte actuel, il est difficile de savoir comment et qui prend les décisions. Une seule certitude à ce jour : le Conseil d'Etat veut décider, mais apparemment sans en parler avec ses partenaires.

Bien malin celui qui pourrait nous dire aujourd'hui quelle est la vision de l'État pour son personnel et pour son hôpital. Le silence de l'Exécutif sur ces questions est assourdissant.

C'est la raison pour laquelle nous appelons aujourd'hui la population à manifester son attachement à son hôpital public et à se joindre à la manifestation du 1^{er} mai.

La FOPIS soutient cette manifestation : la CCT qui la lie à son partenaire INFRI se fonde largement sur la LPers si bien qu'un affaiblissement de cette loi ne serait pas un bon signal pour le secteur parapublic.

Contact : Bernard Fragnière, Président de la FEDE, 079-707 18 39, bfragniere@fedech.ch